

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rece-
si
word
bat



20125743

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

14 OCT. 2020

DU BRABANT WALLON

Greffier

N° d'entreprise : **0812 206 041**

Nom

(en entier) : **SNF**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **DREVE RICHELLE 161 BAT D BTE 19 - 1410 WATERLOO**

Objet de l'acte : NOMINATION COMMISSAIRE - DELEGATION DE POUVOIRS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 07 septembre 2020

L'assemblée décide, à l'unanimité, de confier le mandat de commissaire à la SC RSM InterAudit pour une durée de trois ans (pour les exercices 2020, 2021 et 2022). RSM InterAudit a désigné comme représentant Monsieur Vincent Thyron, réviseur d'entreprises associé pour l'exercice de ce mandat. Les honoraires annuels du mandat de commissaire sont fixés à 3.275,00 EUR indexés, montant auquel s'ajoute annuellement la participation aux frais de fonctionnement de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, qui est actuellement de 40 EUR plus 1,30% du montant des honoraires.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2023 approuvant les comptes annuels de l'exercice 2022.

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Stéphanie LORFEVRE, avec faculté de subdéléguer leurs pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément à l'article 2 :14 du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme
Stéphanie LORFEVRE
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/10/2020 - Annexes du Moniteur belge